

## *La Charte du BRPG*

*1 – Toute adhésion au club entraîne l'acceptation des statuts, du règlement intérieur des Enfants de Guer et de la présente charte. Son non-respect pourra faire l'objet d'une sanction décidée par le bureau de section.*

*2 – Tout coureur dispose d'un mois à compter de la première séance pour adhérer au club en bonne et due forme (fiche d'adhésion complète, règlement de 45€, ). Dès la première séance, le coureur (ou ses représentants légaux) signe une décharge de responsabilité.*

*3 - Tout adhérent au club partage l'objectif commun de pratiquer la course à pied ou la marche nordique dans une ambiance conviviale et la bonne humeur. Le club est ouvert à tous à partir de 16 ans révolus pour la course à pied et à partir de 18 ans révolus pour la marche nordique.*

*4 – Les horaires et lieux d'entraînements sont fixés par le bureau de section. Les informations sont diffusées aux adhérents par courriel et via la page Facebook du club (<https://www.facebook.com/brpgguer/>).*

*5 - Le Brocéliande Running Pays de Guer est laïc et apolitique. Propagande politique et prosélytisme religieux sont bannis des activités du club.*

*6 - Tout adhérent au club fait vivre les valeurs de respect, de fair-play et d'entraide lors des entraînements et des courses auxquels il participe. Son comportement doit donner une bonne image du club en toutes circonstances.*

*7 - Lors des courses, l'adhérent s'inscrit sous le nom de club « BRP GUER ». Il enverra ensuite ses résultats à l'adresse courriel [brpguer@gmail.com](mailto:brpguer@gmail.com).*

*8 – Tout adhérent s'engage à assurer sa propre sécurité lors des activités :*

*- Matériel adapté : lampe frontale et vêtements réfléchissants si besoin, tenue et chaussures adaptées aux conditions climatiques et de terrain, eau et nourriture ...*

*- Règles de sécurité : Respect du code de la route, gestion de l'effort, prise de risque maîtrisée.*

*9 – Tout adhérent participe à la vie du club dans la mesure de ses possibilités et peut être force de proposition : toutes les idées de sorties, de courses, d'animations ... sont les bienvenues.*

*10 – Tout adhérent autorise le club à diffuser des photos ou vidéos sur tous supports le représentant, dans le respect de la dignité de chacun.*

## ***La Notice du BRPG***

Le Brocéliande Running Pays de Guer est la section Course des Enfants de Guer. Il propose des entraînements à la course à pied et à la marche nordique.

Les séances sont adaptées à tous les niveaux, même débutants complets.

A compter de la première séance à laquelle vous participez, vous disposez d'un mois pour adhérer au club en bonne et due forme pour pouvoir poursuivre les séances.

Inscription à partir de 16 ans.

Montant de la cotisation : 45 €

o Entraînements Course à Pied : mardi et jeudi à 19h30 (Guer ou Saint-Malo-de-Beignon).

o Entraînements Marche Nordique : Lundi à 13h45, mercredi à 8h45 et samedi à 9h (Guer).

### **Votre dossier d'inscription doit comporter les éléments suivants :**

- Le bulletin d'adhésion rempli et signé.
- La décharge de responsabilité signée
- Votre règlement : Un chèque de 45 € à l'ordre des « Enfants de Guer – Section Course ».

***Votre dossier complet est à remettre à l'un des membres du bureau de section lors d'un entraînement.***